

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Pays de la Loire

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE)

SERVICE GESTIONNAIRE : OGIM Nantes Saint-Nazaire - fse

CODE ET INTITULE : PDLOOI1583 Pays de la Loire_PLIE de l'agglomération nazairienne_Accompagnement socioprofessionnel et encadrement technique en ateliers et chantiers d'insertion

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Les structures éligibles sont les structures définies à l'article L 5132-15 du code du travail, à savoir les structures conventionnées par l'État en tant qu'ateliers et chantiers d'insertion.

S'agissant des associations, seules sont admises celles ayant souscrit un contrat d'engagement républicain. Une attestation d'engagement républicain est disponible sur le site internet de l'OGIM pour celles qui n'auraient pas encore établi le leur.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 150 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 01/07/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 12/09/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Programme national FSE+ 2021-2027



Le Fonds social européen + (FSE+) est un fonds structurel de l'Union européenne. Sa vocation principale est de contribuer à améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion.

La gestion du FSE+ en France est répartie entre l'Etat et les Régions en fonction de leurs compétences. L'Etat gère les volets emploi et inclusion du fonds via le programme national FSE+ « Emploi, Inclusion, Jeunesse et compétences » 2021-2027. Ce programme bénéficie d'une enveloppe de plus de 4 milliards d'euros. Il est géré par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et les services de l'Etat en région (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

Elle s'appuie sur les Départements et les PLIE, qui en tant qu'organismes intermédiaires, gèrent directement une part de ces crédits dans le domaine de l'insertion.

Le programme national FSE+ est réparti en 6 priorités : 3 priorités centrales et 3 priorités complémentaires. La première, dont relève cet appel à projets, vise à favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale. Cette priorité vise notamment à financer des actions d'accompagnement vers l'emploi, d'insertion par l'activité économique, et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Elle concentre près de la moitié des ressources du programme.

Le PLIE de l'agglomération nazairienne

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de l'agglomération nazairienne mobilise un ensemble de dispositifs et actions en faveur de l'insertion afin d'organiser des parcours individualisés vers l'emploi. Il a été construit pour répondre aux besoins et aux opportunités du territoire, à partir d'un diagnostic et d'un projet partagés par l'ensemble des acteurs institutionnels, sociaux et économiques qui sont concernés par l'insertion et l'emploi.

La principale fonction du PLIE est d'organiser, par un accompagnement renforcé et individualisé, des parcours d'insertion professionnelle vers l'emploi durable pour des publics en difficulté, en complément de l'offre développée par les partenaires du territoire dans le cadre du droit commun.

Cet accompagnement est réalisé par des « référents de parcours », conseillers uniques, qui soutiennent les participants dans leurs parcours d'insertion professionnelle. Toutefois, les parcours de certains participants du PLIE nécessitent une mise en situation d'emploi dans un cadre formatif et évaluatif. Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) ont pour mission d'organiser ce type d'intervention, en proposant des emplois dans le cadre de CDDI pour un public en difficulté, ayant pour objectif l'accès à un emploi durable ou à la formation.

Cet appel à projets vise donc à répondre à la fois aux problématiques de la priorité 1 du PON FSE+ liées à l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables / ou des exclus, et aux objectifs du protocole d'accord du PLIE de l'agglomération nazairienne qui vise le retour à l'emploi durable d'au moins 50% des personnes accompagnées.

THÈME : Soutien à l'IAE - Accompagnement socioprofessionnel et encadrement technique en ateliers et chantiers d'insertion

